

## SIMPLIFICATION DES MISSIONS DES PREFECTURES - SYNTHESE DES 17 MESURES D'APPLICATION IMMEDIATE OU APPLICABLES A COURT TERME

	Intitulé de la mesure	Mesure déjà prise et en application
Observation		
1	<b>Exercice de l'organisation des élections des membres des conseils d'administration de la commission départementale de la coopération interdépartementale (CDCI) par la CDCI</b>	Simplification prévue par la loi RCT
2	<b>Suppression de la transmission aux préfetures, par les laboratoires pharmaceutiques, des déclarations de dons aux associations de bienfaisance</b>	1. Le décret n°2010-344 du 31 mars 2010 (JO du 1er avril 2010) qui tire les conséquences de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 (dite HPST) a modifié les dispositions de l'article R. 5124-66 du Code de la santé publique. Dorénavant, la déclaration préalable doit être adressée au DGARS du lieu où est situé le siège de l'organisme bénéficiaire
3	<b>Exercice du secrétariat de la commission de surveillance de la maison d'arrêt par la direction interrégionale des services pénitentiaires</b>	1. Code de procédure pénale modifié en décembre 2010 2. Circulaire interministérielle d'application en préparation

	Intitulé de la mesure	Mesure dont la finalisation interviendra à court terme
Observation		
4	<b>Exercice du suivi des contrats des adjoints de sécurité par les SGAP</b>	1. circulaire sur la prise en charge de la gestion administrative par les SGAP à compter du 1er novembre prochain: en préparation
5	<b>Détermination du mode opératoire des procédures de destruction des CNI, passeports et permis de conduire</b>	1. Absence de tout fondement juridique sur le mode opératoire à utiliser 2. Diffusion d'une circulaire 3ème trimestre 2011
6	<b>Suppression de l'arrêté préfectoral portant sur les quêtes sur la voie publique qui décline la circulaire ministérielle fixant le calendrier d'appel à la générosité publique</b>	1. Modification mise en œuvre dans le cadre de la prochaine circulaire ministérielle; 2. Maintien de la possibilité pour le préfet de déroger, par arrêté, aux dates fixées nationalement dans certaines hypothèses
7	<b>Création et modification des statuts des associations par télé-déclaration</b>	1. Expérimentation au cours de l'été 2011 dans les départements 50,59 et 75 pour le processus de déclaration puis généralisation du dispositif en septembre 2011 si les résultats sont probants (à l'exception des départements d'Alsace et de la Moselle); 2. Echéance à préciser pour les opérations de modification et de dissolution par voie dématérialisée

8	<b>Suppression des autorisations collectives de sortie du territoire pour les mineurs</b>	1. Un projet de circulaire sur les AST et les IST est en cours de finalisation.
9	<b>Carte grise - Promouvoir la déclaration de vente entre particuliers par internet</b>	1. Échéance fin 2011
10	<b>Dématérialisation de la procédure de changement d'adresse, par internet, des cartes grises</b>	1. Procédure mise en œuvre à l'occasion de la version 2.1 du SIV 2. Échéance: fin 2011
11	<b>Simplification des procédures d'examen professionnel des chauffeurs de taxi en procédant à la mutualisation de la gestion des UV1 et UV2 à l'échelon régional</b>	1. La mutualisation est déjà organisée à partir du droit actuel, sur le fondement d'arrêtés interpréfectoraux (ex: Midi-Pyrénées) 2. Le dispositif pourrait évoluer et être généralisé en donnant une compétence au préfet de région pour prendre lui-même des arrêtés organisant la mutualisation.
12	<b>Evolution du logiciel DIALOGUE : favoriser la prise d'arrêtés dans le SIRH Dialogue</b>	A court terme, il est proposé de : 1/ Former les gestionnaires à l'outil DIALOGUE, en particulier sur la prise d'arrêté 2/ Consolider le réseau des formateurs occasionnels à DIALOGUE 3/ Poursuivre l'évolution de DIALOGUE 1 par la mise à disposition de modèles d'arrêté
13	<b>Evolution du logiciel CHORUS</b>	1. nouvelles restitutions ouvertes au dernier trimestre 2010 dans l'infocentre CHORUS 2. organisation d'un groupe de travail spécifique au sein du comité d'orientation stratégique CHORUS consacré aux diagnostics sur les restitutions CHORUS et à la définition des évolutions en la matière
14	<b>Constitution d'un pôle d'experts pour la mutualisation des achats</b>	1. Certaines mesures ont d'ores et déjà été prises: création d'un comité ministériel des achats et d'une mission achat chargée d'animer le réseau des acheteurs du ministère, création d'une formation à l'achat économique. 2. Un cursus "acheteur public" ayant pour but de professionnaliser la filière achat va être bientôt proposé à l'ensemble des acheteurs.
15	<b>Allègement de la procédure de contrôle de légalité des marchés des OPH en procédant à un simple classement des actes lors de la réception en préfecture (hors procédure d'enregistrement des marchés des OPH)</b>	1. Disposition en vigueur qui sera rappelée à l'occasion de la publication de la prochaine "circulaire stratégique" élaborée par la DGCL
16	<b>Allègement de la procédure de transmission de la copie d'enregistrement des syndicats professionnels et patronaux dans les entreprises en demandant les communes: 1. de ne plus transmettre copie de ces enregistrements en préfecture, du fait de l'existence d'un greffe en mairie; 2. de procéder uniquement à l'envoi d'un exemplaire au procureur</b>	1. Aucune disposition législative ou réglementaire ne prévoit la transmission par les mairies des documents à la préfecture; 2. Rappel de la procédure aux préfectures, pour information des mairies, dans le cadre de la lettre électronique de la DGCL
17	<b>Supprimer la transmission obligatoire, lors du contrôle de légalité, les arrêtés de délégation des fonctions d'officier d'état civil en matière de mariage aux conseillers municipaux</b>	1. Possibilité d'ores et déjà offerte par le CGCT, qui sera rappelée à l'occasion de la publication de la prochaine "circulaire stratégique" élaborée par la DGCL